

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Date d'inspection Le 26 août 2026
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Coeurs à Manou inc.		Numéro de permis 2023006
Adresse 2737 11 Route Village St Laurent NB E9G 2J5		Numéro de téléphone (506) 330-0859
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 22	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Venessa Sullivan	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	30 oct. 2026	
Commentaires: Un employé est inscrit à une formation de premiers soins qui aura lieu les 24 et 25 octobre. Une preuve de réussite sera fournie à l'inspectrice dès que la formation aura été complétée.			

Commentaires généraux
Un suivi a été effectué par courriel; aucun ratio personnel-enfants n'a donc été observé. L'exploitant a confirmé qu'un employé est inscrit à une formation de premiers soins prévue les 24 et 25 octobre. Une fois que cet employé sera titulaire d'un certificat valide de premiers soins, l'établissement répondra aux exigences du Règlement pris en vertu de la Loi sur les services à la petite enfance. Le renouvellement du permis est recommandé.

original signé par
Venessa Sullivan

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 26 août 2026

Date

original signé par
Manon Dickson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"